

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque
Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? *Montet Lieu Paroissial?*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *un Village rassemble;*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *à la Commune de Cudrefin*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *De la Paroisse de Montet et Cudrefin, Agence de Montet.*

d. District *D'Avenches,*

e. Canton *De Fribourg,*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Montet un Village rassemble contient 23 Maisons

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *Descher Jacaud hameaux contient 11 Maisons.*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. *Eloigné de l'école de Montet 10 Minutes,*

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *Montet qui lui même a 9 Garçons & 17 filles hameaux 9 Garçons & filles*

Montet Broye

Eloignement des écoles voisines par
dix une lieue en circonférence

*Réponses aux questions
faites ici à côté*

II

INSTRUCION

On indique-t-on dans chaque école?

Le lieu où l'école se tient?

Les élèves de l'école?

III

RAPPORTS PERSONNELS

Qui a établi l'école de ce lieu?

de quelle manière?

A quel âge?

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

*Cudrefin a 70 Minutes de l'école de Montet
Cham Martin a 55 Minutes, celle Mur a 41 minutes,
celle de Sallaman dessus 45 Minutes,*

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

*Elles sont a peu près la même distance
réciproquement des Ecoles voisines.*

II.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

*La Religion L'Arithmétique l'Ecriture, la Musique
des Psalmes, lire & prier &c.*

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

*On tient en hiver 2 Ecoles par jour, les Lundi, Mardi, Mercredi,
et Vendredi, les Jeudi, Samedi, & Dimanche 1 Ecole par jour,
3 heures de tems chaque Ecole,*

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

*Les Psaltes, Passage de l'Ecriture Sainte, Le petit Catechisme de F. Leideberg l'Alphabet
d'Orreald, Les Psalmes, Le Testament,*

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

on y observe les Réglemens du Code Ecclésiastique de Berne,

9°. Durée de l'école chaque jour?

on tient chaque Ecole 3 heures de tems,

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

En 3 Classes,

III.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. *Instituteurs.*

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

*Le Régent a été Examiné par le Pasteur du Lieu, & les Proposés de Cudrefin
est Etabli par le Baillif d'Arrenches,*

b. D'où est-il? *De Chabray Paroisse de Constantine,*

c. Son nom *Abraham Samuel Christinat*

*Abram Samuel Mapard de Hopiniere distric de Chateau Vaux, fils du Regent
de l'école française de Berne. C'est un jeune homme qui
promet beaucoup, qui fait l'allemand et qui vient immédiatement de
chez son père.*

(3)

- d. Son âge. *Agé De 63 Ans*
- e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? *Christinot, n'ayant qu'un fils*
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *est Etabli le 11 Janvier 1771*
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *Mafson*
- h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? *lire à L'Eglise porter le Chant des Psalmes*
- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?
- | | | | | |
|----------------|---------------------------|-----------------------------|---------------------|-----------------|
| a. En hiver, } | } soit garçons ou filles. | <i>En hiver Garçons 11,</i> | <i>27 Garçons</i> | <i>en 1801.</i> |
| b. En été, } | | <i>Et Filles 19,</i> | <i>et 24 filles</i> | |
| | | <i>En été 4 ou 5</i> | | |

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

- a. Possède-t-elle de pareils fonds? *un Plantage 3 L.*
- b. Quelle en est la valeur? *un Jardin 1 L.*
- c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *on ne paye rien*

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *Asés en bon Etat*

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *Il y a 3 Chambres, La Cuisine un Ecurie au Bâtiment de l'Ecole*

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? *Non*

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. *La Commune de Cudrefin*

Montet

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

En 12 Mesures de Messel & 4 Mesures d'Avoine perçue au Grenier du Souverain, à Cudrefin. Supposé le Messel à 15 batz la mesure fait 18 £.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

L'Avoine 4 Mesures à 7 batz & la mesure fait 3 £
4 Char de bois Sapin à 4 £. le Char de la Commune de Cudrefin 16 £
De la Commune de Cudrefin en argent 50

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

On a augmenté cette pension en 1801. d'une mesure de terrain taxé au support de 30 à 40 francs.
Et d'un char de bois.

Augmentation des familles de Montet 1769	20 £.	
Et vers chez Jacaud	3	8 £.
De la Commune de Cudrefin fourrage	2	
Plantage	3	12
Jardin	1	10
Logement de l'école curie, fenil	20	

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Rinsy Expédie à Cudrefin le 20. Mars 1799
Richard Agent National

Montet